

Mise à jour pour les participants

3 novembre 2020

Chère participante, cher participant,

Merci d'avoir rejoint la Fondation Diesel Emissions Justice (DEJF). En tant que directeur général de la Fondation, je souhaiterais profiter de cette occasion pour vous informer de certains des progrès que nous avons réalisés.

Comme vous le savez, nous cherchons à rendre justice à tous les conducteurs européens par le biais de la Cour d'Amsterdam. Nous pensons que c'est le meilleur moyen de faciliter une résolution paneuropéenne du scandale des émissions.

Groupe Volkswagen

Nous avons commencé à accepter des participants relatifs à l'affaire Volkswagen aux Pays-Bas en septembre 2019. En novembre 2019, nous avons élargi notre action en acceptant des participants de la Belgique, puis de la France en janvier 2020. Ensuite, nous avons commencé à accepter des participants de toute l'Europe. À ce jour, nous représentons des dizaines de milliers de participants avec plus de 100 000 voitures.

Au nom des participants VW, Audi, Seat, Skoda et/ou Porsche, nous avons déposé notre assignation contre les défendeurs, en vertu de la toute nouvelle législation WAMCA, aux Pays-Bas en mars dernier.

Nous sommes fermement convaincus que nous serons en mesure de certifier une classe européenne de consommateurs lésés devant la Cour néerlandaise et, ce faisant, de représenter tous les propriétaires de voitures VW européens (actuels et anciens) concernés. Pour ceux d'entre vous basés en France et en Belgique, qui avaient finalisé le dépôt de leur réclamation avec nous avant début septembre 2020, nous avons en outre protégé vos droits légaux en déposant des assignations devant les tribunaux français et belges.

Nouvelles affaires contre Daimler AG (Mercedes) et Fiat Chrysler NV

Malheureusement, il est devenu clair que le Dieseldate ne se limite pas à un seul constructeur automobile. Au cours des derniers mois, nous avons effectué des recherches sur d'autres faits qui se sont révélés, étudié les développements juridiques et mené nos propres expériences techniques en ce qui concerne l'installation de dispositifs de manipulation sur des voitures construites par d'autres constructeurs automobiles.

L'aboutissement de nos constatations a donné lieu au dépôt de deux nouvelles assignations devant le tribunal néerlandais. Outre le procès contre Volkswagen AG, nous avons également lancé, cet été, une procédure WAMCA contre **Daimler AG cs (Mercedes)** et **Fiat Chrysler NV cs**.

Notre mission est de fournir un accès à la justice aux consommateurs lésés à la suite du Dieseldate, et nous continuerons de poursuivre tous ceux qui sont responsables du scandale des émissions qui a causé d'énormes dommages aux consommateurs, à l'environnement, à la santé publique et à la société en général.

Aujourd'hui

Nous travaillons avec des avocats et des spécialistes à travers l'Europe et les États-Unis pour nous assurer que nous constituons le dossier le plus solide possible. Nous collaborons également avec d'autres organisations de consommateurs à travers l'Europe pour renforcer notre position et unir nos forces afin d'obtenir la compensation juste et raisonnable que vous méritez.

Covid-19

Il ne fait aucun doute que la pandémie de coronavirus a eu un impact considérable - à la fois personnellement et professionnellement. Alors que par définition les litiges prennent des années, Covid-19 n'a pas aidé, en fait, il a

causé un certain retard dans nos procédures auprès les tribunaux. Nous nous efforcerons néanmoins de plaider dès que possible dans les circonstances difficiles actuelles.

Quelle suite

Pour l'affaire Volkswagen, nous avons une première date d'audience prévue en janvier à Amsterdam au cours de laquelle certaines questions de gestion de dossiers seront traitées. Vous pouvez vous attendre à une autre mise à jour par e-mail de notre part en janvier, ou plus tôt si la situation le justifie.

Pour l'affaire Daimler (Mercedes) et Fiat Chrysler, nous attendons toujours que les dates soient fixées par le tribunal néerlandais.

Si vous avez d'autres questions sur nos progrès or plus spécifiquement sur votre réclamation, n'hésitez pas à nous contacter à info@emissionsjustice.com

Bien Cordialement,



Femke Hendriks

Directeur Général

Fondation Diesel Emissions Justice



Copyright © 2020 **Stichting Diesel Emissions Justice** All rights reserved.

Herengracht 282
1016 BX Amsterdam
The Netherlands

[Unsubscribe from this list.](#)